

## POUR LE DROIT DE CHOISIR SA FIN DE VIE : EXIGEONS UN REFERENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE

**Jusqu'à quand** nos présidents de la République, de Jacques Chirac à Emmanuel Macron, répondront-ils à ceux qui leur demandent une aide pour mettre fin à leurs souffrances, qu'il s'agisse de Vincent Humbert ou d'Alain Cocq, de Chantal Sébire ou d'Élisabeth Abelin-Norell : «*Désolé, je ne peux rien pour vous.*» ?

**Jusqu'à quand** laissera-t-on des centaines de Français aller chaque année, chercher en Belgique ou en Suisse le soulagement définitif de leurs souffrances parce que la France leur refuse cette dernière liberté ?

**Jusqu'à quand** accepterons-nous qu'un tiers des personnes qui se suicident de façon souvent violente soient des personnes âgées de plus de 65 ans ?

**Jusqu'à quand** allons-nous accepter, surtout pour les femmes, majoritaires dans les EHPAD, que notre avenir se réduise à attendre que la maladie nous emporte, sans que notre désir de partir soit pris en compte lorsqu'il est clairement exprimé dans nos directives anticipées ? Pourquoi ne pas pouvoir décider de mourir après une vie accomplie, quand celle-ci a perdu sa qualité et son intensité ?

**Jusqu'à quand** nos hommes politiques vont-ils rester sourds à l'avis de 90 % des Français qui réclament un changement de la loi actuelle et un droit à l'aide active à mourir ? Une position reconnue par la présidence des Mutualités françaises et le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE.)

**Jusqu'à quand** nos élus et nos dirigeants se laisseront-ils influencer par les avis d'un Conseil de l'Ordre des médecins connu pour son opposition systématique aux changements sociétaux, et d'un Comité national d'Éthique qui n'a jamais évolué et fonctionne en vase clos, alors qu'une large majorité de Français réclament cette ultime liberté, et que la plupart des soignants aimeraient pouvoir accompagner leurs patients jusqu'au bout vers une mort sereine ?

**Jusqu'à quand** nos élus accepteront-ils d'être les otages d'une Société Française d'accompagnement et des soins palliatifs (SFAP) qui a transformé une philosophie humaniste en une dérive sectaire ?

Trop de drames ignorés, trop de souffrances tolérées, trop de surdité aux appels déchirants de ceux qui souffrent...

Et que l'on cesse de nous affirmer que leur désir de partir n'est que la manifestation d'un problème social mal géré ou d'une situation psychologique déficiente qu'il suffirait de traiter.

Si nos élus souhaitent pour eux, le moment venu, endurer « des souffrances incontrôlables » pour avoir droit à une déshydratation de leur corps et à un endormissement d'une durée aléatoire comme le propose la loi actuelle, dite loi Claeys-Léonetti, personne ne s'y opposera. Mais qu'ils n'imposent pas aux autres cette agonie, inutile et douloureuse pour eux et leur famille.

Depuis quarante ans des Françaises, des Français et des associations luttent pour acquérir cette liberté dont bénéficient aujourd'hui sous une forme ou sous une autre les Belges, les Hollandais, les Suisses, les Canadiens, les Colombiens, nombre d'Américains... et bientôt les Portugais. Au mois d'octobre 2020, la Nouvelle Zélande a voté par référendum à une large majorité, une loi de liberté comme celle que nous réclamons... Quant aux Cours constitutionnelles allemande (en février 2020), et italienne (en novembre 2019), elles ont décrété que le suicide assisté pouvait être licite dans certaines circonstances.

De nombreux pays évoluent. Pourquoi pas nous, Français, qui habitons le pays des droits de l'homme et vivons dans une République laïque ?

Si nos responsables politiques, par peur de la réaction d'une fraction religieuse minoritaire, craignent de s'engager dans un tel changement, qu'ils redonnent la parole au peuple.

**Sur ce sujet capital, le seul qui touche tous les êtres humains sans exception, nous exigeons que soit organisé un référendum d'initiative citoyenne portant sur le droit de chacun à décider de sa fin de vie.**

Après avoir signé cette pétition, rejoignez-nous sur le site web de notre association [choisirmafindevie.org](http://choisirmafindevie.org)

*Demandez à vos amis et connaissances de vous rejoindre sur la liste des signataires de cette pétition !*